



AUTORISATION POUR MINEURS 2025-2026

En tant que responsable légal de mon enfant mineur, licencié au club :

- J'autorise le transport de mon enfant pour aller sur les lieux de compétition et d'entraînement de basketball.
- J'autorise l'entraîneur ou le responsable d'équipe à prendre toutes les dispositions nécessaires, en cas de blessure ou tout état pathologique nécessitant une prise en charge médicale urgente, à faire prodiguer les soins immédiats nécessaires à son état auprès de l'autorité médicale compétente la plus proche.
- J'autorise la publication, sur le site internet ou sur d'autres supports de communication (Facebook, calendrier, ...) de Cran Pringy Basket, d'images de mon enfant telle que la photo d'équipe.
- Je prends note que les informations recueillies par Cran Pringy Basket dans le cadre du dossier d'inscription de mon enfant sont nécessaires à son adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. Suivant la loi du 6 janvier 1978 modifiée, je bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concernent. Si je souhaite exercer ce droit et obtenir la communication des informations le concernant, je dois m'adresser au secrétariat de l'association.

AUTORISATION POUR MAJEURS 2025-2026

En tant que licencié majeur :

- J'autorise l'entraîneur ou le responsable d'équipe à prendre toutes les dispositions nécessaires, en cas de blessure ou tout état pathologique nécessitant une prise en charge médicale urgente, à faire prodiguer les soins immédiats nécessaires à mon état auprès de l'autorité médicale compétente la plus proche
- J'autorise la publication, sur le site internet ou sur d'autres supports de communication (Facebook, calendrier, ...) de Cran Pringy Basket, d'images me concernant telle que la photo d'équipe.
- Je prends note que les informations recueillies par Cran Pringy Basket dans le cadre du dossier d'inscription sont nécessaires à mon adhésion, dans le but de mieux connaître les licenciés. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. Suivant la loi du 6 janvier 1978 modifiée, je bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui me concernent. Si je souhaite exercer ce droit et obtenir la communication des informations me concernant, je dois m'adresser au secrétariat de l'association.